

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs
Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs
Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :
75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président: M. IMER, à Genève; secrétaire: J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres: *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte; A. ROSSIER, ingénieur; *Vaud*: MM. F. CHENAUX, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; EPITAUX, architecte; E. JOST, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. ODIER, architecte; CH. WEIBEL, architecte; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte; R. GUYE, ingénieur; A. MÉAN, ingénieur; *Valais*: M. J. DUBUIS, ingénieur; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION: D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité : TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; M. IMER.

SOMMAIRE: *Pont en bois sur le Rhône entre Lavey et Saint-Maurice*, par M. LÉON MARGUERAT, ingénieur, à Lausanne. — *Comparaison du coût de transmission d'énergie à grande distance par courants continu et alternatif*, (suite et fin). — *Société suisse des ingénieurs et des architectes: Communiqué du Secrétariat*. — *Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales*. — *Extrait du procès-verbal de la 4^{me} séance du comité central du 3 octobre 1941 et du procès-verbal de la 5^{me} séance du comité central du 17 octobre 1941*. — BIBLIOGRAPHIE. — COMMUNIQUÉ. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT.

Pont en bois sur le Rhône entre Lavey et Saint-Maurice

par LÉON MARGUERAT, ingénieur, à Lausanne.

Au printemps 1917, une compagnie de sapeurs édifiait sur le Rhône un pont en bois qui devait relier directement Lavey à Saint-Maurice. C'était une poutre à treillis (Howe) théoriquement continue (3 travées), aux diagonales comprimées et contre-diagonales en bois et aux montants tendus en aciers ronds.

Un tel système est par lui-même déjà très déformable, à cause du grand nombre d'assemblages. Le bois employé — en bonne partie du mélèze du Valais — n'était pas suffisamment sec et le pont, non couvert, était exposé à toutes les intempéries. Il s'ensuivit une rapide détérioration de l'ouvrage. Au début de 1939, il présentait un tel aspect de vétusté que les Départements vaudois et valaisan des Travaux publics décidaient de le remplacer.

Avant-projets.

Trois avant-projets furent établis, bien entendu sur les mêmes bases (largeur de chaussée, surcharges) :

1. *Pont en acier*; en grande partie soudé, deux poutres maîtresses continues à âme pleine de hauteur constante, chaussée en béton sur entretoises métalliques à la partie inférieure des poutres, trottoirs intérieurs. L'avantage de cet ouvrage était sa légèreté qui permettait de réutiliser les palées et les fondations.

2. *Pont en béton armé*; trois poutres maîtresses continues de hauteur variable, chaussée supérieure, trottoirs en léger portafaux. Le béton armé est lourd; un sérieux renforcement des fondations des palées devenait nécessaire; il était dès lors préférable d'abandonner les palées existantes et leurs fondations et de recourir à des fondations nouvelles; cela permettait de choisir des ouvertures répondant mieux aux enveloppes des moments de la poutre continue.

3. *Pont couvert en bois*; trois travées simples s'appuyant sur les culées et palées existantes; les palées et leurs fondations devaient être renforcées.

Au printemps 1939, lorsque ces avant-projets furent étudiés, le prix de l'acier avait déjà augmenté. L'importance des fondations renchérisait beaucoup, d'autre part, la construction en béton armé. La comparaison des devis fut donc favorable au bois et la construction du pont en bois fut décidée.

Caractéristiques du pont.

Le pont de Lavey (voir fig. 1) a 3 travées; deux travées de rive de 21 m et une travée centrale de 22 m. Les anciens appuis, culées et palées, sont réutilisés. Les poutres maîtresses, au nombre de deux, sont discontinues; quelques éléments tels que le tablier, la membrure supérieure, la toiture, etc., assurent la rigidité longitudinale sans cependant créer une continuité appréciable d'une travée à l'autre.